

Numéro	Date	Question	Réponse
1	11/08/2026	Les délais impartis pour présenter les supports de communication notamment adaptés aux personnes malvoyantes nous semblent particulièrement contraints. Ils imposent, de fait, d'engager des dépenses et des ressources auprès de nos prestataires dès la phase de consultation, c'est-à-dire avant même l'attribution effective du marché. Dans ce contexte, pouvez-vous nous confirmer le caractère impératif de ce calendrier ou nous indiquer s'il est envisageable d'ajuster ces échéances ? »	Les échéances indiquées dans le Cahier des charges fonctionnel et technique sont impératives afin de maintenir les délais d'installation des visuels dans les sites
2	11/08/2026	Pouvez-vous préciser le nombre de campagnes de sensibilisation qui devront être réalisées. Est-ce une action pour l'ensemble des sites ou une intervention par site.	Les campagnes de sensibilisation seront destinées aux ambassadeurs RSE de France Travail. Une action par lot est envisagée sur plusieurs dates pour permettre aux ambassadeurs RSE du territoire du lot d'en bénéficier.
3	11/08/2026	La clause relative aux actions d'immersion professionnelle prévoit un engagement minimal de 5 jours par an. Pouvez-vous confirmer que cette durée s'entend bien comme un volume global annuel pour l'ensemble des bénéficiaires tous sites confondus	Nous confirmons que le volume minimal de 5 jours d'immersion professionnelle attendu est bien un engagement annuel global pour tous sites du lot.
4	11/08/2026	Pour la collecte de certains déchets (DEEE notamment), les bacs roulants ne sont pas forcément adaptés. Est-il possible de proposer des contenants de volume similaire mais qui ne sont pas des bacs roulants (caisse palette par exemple) ?	Nous souhaitons louer de bacs roulants pour leur facilité de manutention dans les espaces réduits.
5	12/08/2026	Le format actuel du BPU ne permet pas de dissocier le coût de traitement de celui de la collecte. Afin d'établir une tarification précise, nous souhaiterions corrélér le coût de traitement au volume réel des contenants. Pourriez-vous nous confirmer, par site et par flux, le nombre de contenants (hors contenants de pré-collecte) prévus ainsi que leurs volumes respectifs ?	A titre indicatif nous vous fournissons la quantité des flux collectés en 2025 par sites, ce qui vous permettra d'adapter le nombre de contenants et leur volume respectifs. Toutefois ces volumes n'ont pas de valeur de contractuelle et ne constituent pas d'engagement de la part de France Travail. Dans le cadre du marché actuellement en cours, les flux DEEE et verre ne sont pas collectés d'où l'impossibilité de fournir des volumes.
6	12/08/2026	La prestation prévoit l'utilisation de contenants de 70 à 90 litres pour assurer la précollecte des déchets, avant de les regrouper dans des contenants de volume plus important (240 l à 1 000 l). Est-il possible d'envisager la fourniture de ces contenants plutôt que leur location ?	Notre choix se porte sur la location de tous les contenants.
7	19/08/2026	A la lecture du cahier des charges nous comprenons qu'il faut distinguer la collecte des fibreux (papiers/cartons) et des corps creux (emballages métalliques et plastiques). Pouvez-vous nous confirmer qu'il s'agit bien de collectes distinctes?	Il est attendu un passage par mois pour collecter l'ensemble des gisements papier/carton, métal et plastique (sauf pour les mois de juillet-août, où il est attendu 1 passage pour les 2 mois).
8	19/08/2026	"Le BP actuel présente un forfait mensuel unique ""Collecte et traitement"" par site pour l'ensemble des flux (papier/carton, métal et plastique). Cette structure ne permet pas de distinguer les coûts de traitement par nature de flux. Afin de refléter fidèlement la réalité opérationnelle d'une collecte séparée, nous souhaiterions savoir s'il est possible d'établir une tarification distincte pour chaque flux collecté séparément."	Nous attendons un forfait mensuel de collecte qui correspond au coût complet des flux papier/carton, métal et plastique pour les prestations de collecte et le traitement des déchets.
9	31/08/2026	L'article I du Règlement de la consultation indique que les Bordereaux des prix sont « composés de 4 onglets (BP Contenant, BP Collecte Ordinaire, BP Déploiement, BP Collecte exceptionnelle) et les détails quantitatifs estimatifs (DQE) ». Le fichier « Bordereau des prix Lot 3 » mis à disposition dans le dossier de la consultation comporte trois onglets : BP Contenant, BP Collecte et DQE, l'onglet BP Collecte regroupant les forfaits de collecte ordinaire et le forfait exceptionnel. Aucun onglet BP Déploiement n'y figure. Pouvez-vous confirmer quelle version du Bordereau des prix doit être remise, et le cas échéant mettre en ligne la version complète ? Si un onglet BP Déploiement doit être renseigné, pouvez-vous préciser les prestations qu'il couvre ?	Nous corrigeons l'article I du règlement de la consultation en indiquant "Les Bordereaux des prix (un pour chaque lot) composés de 3 onglets (BP Contenant, BP Collecte, et les Détails Quantitatifs Estimatifs (DQE)) ;". La version correcte du Bordereau des prix est celle présente dans le DCE.
10	31/08/2026	L'article 4 du CCFT renvoie à l'annexe 1 pour la volumétrie. L'annexe 1 mentionne les effectifs par site, la surface des locaux, un nombre indicatif de points d'apport volontaire et les fréquences de collecte, mais ne comporte pas de données de tonnage. Les prix étant forfaitaires par site, pouvez-vous communiquer, pour le lot 3, l'historique des quantités collectées par site et par flux (papier/carton, plastique, métal, verre, DEEE, textile) sur les deux derniers exercices du marché en cours, ou à défaut un ordre de grandeur des tonnages annuels par flux à l'échelle du lot ?	Nous avons fourni une estimation des tonnages par site des flux en 2025 nous n'avons pas à ce jour de recul suffisant pour les flux DEEE et Verre (CF Question n°5 ci-dessus). L'information sur le tonnage est remise en fin de ce document.
11	31/08/2026	L'article 5.2.8 du CCFT prévoit que « pour les points de collecte déjà équipés de containers ou de points d'apports volontaires avant la mise en place de ce marché, le titulaire utilisera les containers déjà en place ». Dans l'annexe 1, la colonne « à titre indicatif nombre de bacs » est renseignée « NC » pour l'ensemble des sites du lot 3, à l'exception de l'agence Schiltigheim. La colonne « PAV : Type » indique par ailleurs « Locataire » pour les 23 sites. Pouvez-vous préciser, pour chacun des 23 sites du lot 3 : • le nombre et le volume des containers de stockage actuellement en place ; • s'ils sont la propriété de France Travail ou du titulaire sortant, et à ce titre s'ils resteront ou non sur site à l'issue du marché en cours ; • le même point s'agissant des points d'apport volontaire.	* A titre indicatif nous vous fournissons la quantité des flux collectés en 2025 par sites, ce qui vous permettra d'adapter le nombre de contenants (contenaires) et leur volume respectifs (CF Question n°5 ci-dessus). * Actuellement les contenaires ne sont pas la propriété de France Travail. Le fournisseur retenu pour le nouveau marché assurera la mise à disposition du matériel nécessaire. *France Travail est propriétaire des points d'apports volontaires (PAV), toutefois, en cas de besoin au démarrage ou en cours d'exécution du contrat, nous pourrions être amenés à louer des PAV.
12	31/08/2026	L'annexe 1 indique, colonne « PAV : à titre indicatif, le nb de collecteurs », un total de 327 collecteurs sur les 23 sites du lot 3. L'onglet DQE retient quant à lui 232 points d'apport volontaire (115 papier, 1 papier sécurisé, 46 plastique, 23 verre, 23 métal, 23 DEEE, 1 textile). Pouvez-vous préciser laquelle de ces deux bases correspond au dimensionnement attendu du parc à déployer à la prise d'effet du marché ?	Les informations présentes dans le DQE sont à considérer comme un projection minimale du dimensionnement attendu. Celui-ci pourra être ajusté selon l'évolution des besoins des sites
13	31/08/2026	Pouvez-vous préciser si la collecte des déchets dans les bureaux et leur acheminement jusqu'aux locaux poubelles sont assurés par le service ménage de France Travail, ou si ces opérations doivent être prises en charge par le titulaire du marché ?	Le personnel de nettoyage achemine les sacs de déchets des points d'apport volontaire aux containers
14	31/08/2026	A la page 5 du CCFT, il est indiqué qu'il est possible de proposer d'autres types de déchets, tout en mentionnant certaines exclusions. Pouvez-vous préciser si les catégories de déchets mentionnées comme exclues ne peuvent effectivement pas être proposées dans le cadre du marché, ou si la possibilité de proposer d'autres types de déchets concerne uniquement des catégories non mentionnées dans la liste ?	Il n'est pas attendu de proposition concernant les flux listés dans l'article 3.3 Exclusions

Lot 1 Champagne Ardennes	Flux quantité en kg		
	Plastique	Métal	Papier / Carton
FRANCE TRAVAIL AGENCE BAR SUR AUBE	16	24	460
FRANCE TRAVAIL AGENCE CHALONS	10	2	270
FRANCE TRAVAIL AGENCE CHARLEVILLE MONTJOLY + DD Arden	7	2	237
FRANCE TRAVAIL AGENCE CHARLEVILLE VAL DE VENCE	12	2	516
FRANCE TRAVAIL AGENCE CHAUMONT + DD Haute Marne	10	2	404
FRANCE TRAVAIL AGENCE EPERNAY	14	4	350
FRANCE TRAVAIL AGENCE LANGRES	8	2	383
FRANCE TRAVAIL AGENCE REIMS BEZANNES	29	7	390
FRANCE TRAVAIL AGENCE REIMS JEANNE D ARC	19	8	355
FRANCE TRAVAIL AGENCE REIMS LA NEUVILLETTE	0	0	253
FRANCE TRAVAIL AGENCE REIMS MONT D ARENE	0	0	250
FRANCE TRAVAIL AGENCE RETHEL	20	4	258
FRANCE TRAVAIL AGENCE REVIN	11	2	170
FRANCE TRAVAIL AGENCE ROMILLY SUR SEINE	5	3	335
FRANCE TRAVAIL AGENCE SAINT DIZIER	8	2	624
FRANCE TRAVAIL AGENCE SEDAN	0	0	189
FRANCE TRAVAIL AGENCE SEZANNE	11	0	287
FRANCE TRAVAIL AGENCE TROYES CENTRE GARE ET DD AUBE	20	12	542
FRANCE TRAVAIL AGENCE TROYES LA CHAPELLE ST LUC	56	6	703
FRANCE TRAVAIL AGENCE VITRY LE FRANCOIS	9	4	229
FRANCE TRAVAIL DIRECTION DÉPARTEMENTALE MARNE	4	1	20
FRANCE TRAVAIL DIRECTION RÉGIONALE REIMS	2	0	1260

Lot 2 Lorraine	Flux quantité en kg		
	Plastique	Métal	Papier/Carton
FRANCE TRAVAIL ACADÉMIE NORD-EST SITE METZ	45	11	835
FRANCE TRAVAIL AGENCE BAR LE DUC + DD Meuse	3	1	399
FRANCE TRAVAIL AGENCE BRIEY	13	5	380
FRANCE TRAVAIL AGENCE COMMERCEY	11	3	231
FRANCE TRAVAIL AGENCE CREUTZWALD	8	3	506
FRANCE TRAVAIL AGENCE EPINAL DUTAC + DD Vosges	13	4	295
FRANCE TRAVAIL AGENCE EPINAL VOIVRE	11	0	413
FRANCE TRAVAIL AGENCE FORBACH	27	11	603
FRANCE TRAVAIL AGENCE GERARDMER	5	0	328
FRANCE TRAVAIL AGENCE HAGONDANGE	14	5	392
FRANCE TRAVAIL AGENCE HAYANGE	9	4	173
FRANCE TRAVAIL AGENCE LONGWY LONGLAVILLE	36	12	1121
FRANCE TRAVAIL AGENCE LUNEVILLE	7	0	298
FRANCE TRAVAIL AGENCE MANOM	7	7	460
FRANCE TRAVAIL AGENCE METZ BLIDA	15	10	168
FRANCE TRAVAIL AGENCE METZ GARE	14	7	414
FRANCE TRAVAIL AGENCE METZ SEBASTOPOL	27	10	828
FRANCE TRAVAIL AGENCE MONTIGNY LES METZ	21	2	296
FRANCE TRAVAIL AGENCE NANCY CRISTALLERIE	23	4	600
FRANCE TRAVAIL AGENCE NANCY GENTILLY	13	6	357
FRANCE TRAVAIL AGENCE NANCY JOFFRE	19	4	431
FRANCE TRAVAIL AGENCE NANCY MAJORELLE	2	3	180
FRANCE TRAVAIL AGENCE NEUFCHATEAU	1	1	408

FRANCE TRAVAIL AGENCE PONT A MOUSSON	5	3	387
FRANCE TRAVAIL AGENCE REMIREMONT	2	2	406
FRANCE TRAVAIL AGENCE SAINT AVOLD	7	4	334
FRANCE TRAVAIL AGENCE SAINT DIE	13	1	150
FRANCE TRAVAIL AGENCE SARREBOURG	2	1	269
FRANCE TRAVAIL AGENCE SARREGUEMINES	18	5	856
FRANCE TRAVAIL AGENCE THIONVILLE BEAUREGARD	16	5	289
FRANCE TRAVAIL AGENCE TOUL	16	3	342
FRANCE TRAVAIL AGENCE VANDOEUVRE	19	4	340
FRANCE TRAVAIL AGENCE VERDUN	0	0	477
FRANCE TRAVAIL DIRECTION DÉPARTEMENTALE 57 PFP 3949	21	13	483
FRANCE TRAVAIL DIRECTION DÉPARTEMENTALE MEURTHE ET	0	0	1198
FRANCE TRAVAIL DIRECTION RÉGIONALE NANCY	31	13	516

Lot 3 Alsace	Flux quantité en kg		
	Plastique	Métal	Papier/Carton
FRANCE TRAVAIL AGENCE ALTKIRCH	22	3	223
FRANCE TRAVAIL AGENCE COLMAR EUROPE	5	4	438
FRANCE TRAVAIL AGENCE COLMAR LACARRE	16	2	397
FRANCE TRAVAIL AGENCE GUEBWILLER	17	5	349
FRANCE TRAVAIL AGENCE HAGUENAU	16	4	371
FRANCE TRAVAIL AGENCE LINGOLSHEIM	16	8	633
FRANCE TRAVAIL AGENCE MOLSHEIM	18	1	452
FRANCE TRAVAIL AGENCE MULHOUSE DOLLER	11	4	250
FRANCE TRAVAIL AGENCE MULHOUSE DROUOT	22	12	330
FRANCE TRAVAIL AGENCE MULHOUSE PORTE DE BALE	4	2	336
FRANCE TRAVAIL AGENCE MULHOUSE VERRIERS	12	3	607
FRANCE TRAVAIL AGENCE SAINT LOUIS	12	3	254
FRANCE TRAVAIL AGENCE SAVERNE	16	3	217
FRANCE TRAVAIL AGENCE SCHILTIGHEIM + DD Bas-Rhin	39	7	545
FRANCE TRAVAIL AGENCE SELESTAT	13	7	517
FRANCE TRAVAIL AGENCE STBG DANUBE	8	7	368
FRANCE TRAVAIL AGENCE STBG HAUTEPIERRE	25	10	300
FRANCE TRAVAIL AGENCE STBG MEINAU ET PTF BAS RHIN	69	21	1278
FRANCE TRAVAIL AGENCE STBG PONT MATTHIS	32	4	534
FRANCE TRAVAIL AGENCE THANN	2	0	285
FRANCE TRAVAIL AGENCE WISSEMBOURG	5	2	156
FRANCE TRAVAIL DIRECTION DÉPARTEMENTALE HAUT RHIN PF	6	2	380
FRANCE TRAVAIL DIRECTION REGIONALE STRASBOURG	63	19	987